

Le 22/07/2012

Caussade. La France en courant fera étape le 22 juillet



André Sourdon a été reçu en mairie pour préparer l'étape caussadaise.

Afin de préparer le passage de « La France en courant » qui fera étape à Caussade, le dimanche 22 juillet, le créateur de l'épreuve André Sourdon s'est rendu cette semaine dans la cité du chapeau.

Après avoir effectué plusieurs courses : marathons, 100 kilomètres ou le premier Paris-Dakar pédestre, André Sourdon organisait en 1986 le premier Tour de France pédestre avec le but de faire participer tous ceux qui en avaient les capacités physiques. En 1991, l'organisation se structurait avec la création du comité d'organisation du tour de France en relais pédestre. Le règlement autorisait huit relayeurs par équipe dont au moins une femme. Chaque étape est divisée en deux demi-étapes afin de réduire les écarts aux arrivées. Puis, l'appellation Tour de France en relais pédestre est abandonnée pour faire place à « La France en courant » labellisée par la F.F.A., aujourd'hui la plus longue course en relais sur route de France.

Vingt-quatrième édition

Cette 24e édition partira de Châtillon-sur-Indre et le prologue aura lieu le 14 juillet. La course arrivera à Bernay dans l'Eure, le 28 Juillet, après avoir parcouru les routes du Poitou, de Charente, des vignobles bordelais, des Landes, puis le Pays basque et le Béarn, jusqu'aux sommets des cols pyrénéens, Soulor, Tourmalet, Portet-d'Aspet avant d'arriver dans le Gers un des hauts-lieux de la gastronomie française. A Caussade, l'arrivée sera jugée sur le cours Didier-Rey et les équipes seront hébergées au gymnase municipal. Boulanger à Bernay, André Sourdon reçoit également le soutien de la fédération nationale de la boulangerie. Toutes les infos sur www.lafranceencourant.org